

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et numérique

22 SEP. 2023

## Arrêté du

**fixant la composition de la commission de sélection constituée en vue du recrutement sans concours d'agents de constatation des douanes de la branche de la surveillance pour des emplois de mécanicien automobile au service technique automobile d'Île-de-France à Boissy-Saint-Léger (direction interrégionale des douanes et droits indirects d'Île-de-France)**

La directrice générale des douanes et droits indirects,

- VU le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 326-1 ;
- VU le décret n° 79-88 du 25 janvier 1979 modifié fixant le statut particulier des corps des agents de constatation des douanes, notamment ses articles 4 et 5 ;
- VU le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État, notamment ses articles 3-1 à 3-5 ;
- VU l'arrêté du 7 août 2023 autorisant l'ouverture de recrutements sans concours d'agents de constatation des douanes au titre de l'année 2023,

## A R R Ê T E :

Article 1<sup>er</sup> : Madame DELEPINE Lara, directrice des services douaniers de 2<sup>e</sup> classe, cheffe du pôle logistique et informatique est nommée présidente de la commission de sélection constituée en vue du recrutement sans concours d'agents de constatation des douanes de la branche de la surveillance pour des emplois de mécanicien automobile au service technique automobile de Boissy-Saint-Léger, direction interrégionale des douanes et droits indirects d'Île-de-France, organisé au titre de l'année 2023.

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence sera assurée par Madame GUALANDI Sandrine, nommée membre de la commission à l'article 2 ci-dessous.

Article 2 : Sont nommés membres de la commission de sélection :

Mme	AUGUSTE	Mélissa	Contractuelle de catégorie B
M.	CHRISTEN	Hervé	Inspecteur
Mme	GUALANDI	Sandrine	Inspectrice régionale de 3 <sup>e</sup> classe
M.	KOUMROUYAN	Sarkis	Contrôleur principal
M.	LANOE	Yannick	Commandant de police
M.	PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 2 <sup>e</sup> classe

Article 3 : le directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **22 SEP. 2023**

La directrice générale des douanes et droits indirects,

*Et par délégation,*

La sous-directrice des ressources humaines  
et des relations sociales,



Florence PLOYART